

**PLANNING – PRESENCE EN ACCUEIL PERISCOLAIRE
MOIS DE MAI 2019**

Nom et Prénom de l'enfant :

Quotient familial : _____

Ecole :

Classe : _____

Date		PERISCOLAIRE			MERCREDIS EDUCATIFS		
Jour	le	Matin 7h30 à 8h15	Midi 11h45 à 13h45	Soir 16h15 à 18h30	Journée 7h30 à 18h	½ journée sans repas ○ 7h30/12h ○ 13h30/18h	½ journée avec repas ○ 7h30/13h30 ○ 12h/18h
Mercredi	1		ferié			ferié	
Jeudi	2						
Vendredi	3						
Samedi	4						
Dimanche	5						
Lundi	6						
Mardi	7						
Mercredi	8		FERIE			FERIE	
Jeudi	9						
Vendredi	10						
Samedi	11						
Dimanche	12						
Lundi	13						
Mardi	14						
Mercredi	15						
Jeudi	16						
Vendredi	17						
Samedi	18						
Dimanche	19						
Lundi	20						
Mardi	21						
Mercredi	22						
Jeudi	23						
Vendredi	24						
Samedi	25						
Dimanche	26						
Lundi	27						
Mardi	28						
Mercredi	29						
Jeudi	30		FERIE				
Vendredi	31						

Attention ! : Ce planning est à transmettre au directeur de l'accueil périscolaire avant le 20 du mois pour qu'il soit pris en compte à partir du 1^{er} du mois suivant.



Le paiement des activités doit se faire obligatoirement au moment de l'inscription (Par chèque, espèces, CESU).
Seule la mise en place du prélèvement automatique SEPA permet le règlement des frais d'inscription à échéance.

Paiement lors de l'inscription, par :

- Espèces
- Chèque bancaire ou postal
- Chèque-vacances ou CESU

Paiement par prélèvement automatique SEPA
à échéance

	ACCUEIL PERISCOLAIRE	Nb de jours	Tarif	Total
	Matin – de 7h30 à 8h15		X	
	Midi – de 11h45 à 13h45		X	
	Soir 1 – 16h15 à 18h30		X	
	MERCREDI			
	½ journée avec repas		X	
	½ journée sans repas		X	
	Journée 7h30 à 18h		X	
	- Avoir restant			
	+ Reste à payer			
	Net à payer			

Mention écrite : « Lu et approuvé »

Le / / Signature

Pour le tarif de la journée du mercredi, il faut faire l'addition d'une ½ journée avec repas + ½ journée sans repas

Pour le calcul de votre tarif, se référer à votre quotient familial